



Conditions Générales de Réservation

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le camping Les Platanes, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

CONDITIONS DE RESERVATION

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception du contrat de réservation dûment complété et signé.
- Le camping Les Platanes propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Mobil-homes

Du **samedi 1er juillet au samedi 2 septembre 2017**, les réservations s'effectuent pour des séjours à la **semaine du samedi 16h00 au samedi 10h00**.

De l'ouverture au 1er juillet 2017 et du 2 septembre 2017 à la fermeture, les locations se louent :

- à la semaine, soit 7 nuits (arrivée lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi ou dimanche après 16h00 ; départ le même jour de la semaine suivante avant 10 heures)
- à la nuit avec un minimum de 3 nuits.

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 1 à 6 places selon le type de locatifs.
- **Le Camping refusera systématiquement l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.**

Frais de réservation

- Le camping Les Platanes offre les frais de réservations (Locations de Mobil-home et emplacement).

TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

- Les prix indiqués sont valables pour la saison 2017. Ils s'entendent en euros, TVA incluse.
- La taxe de séjour est en supplément (0,60€/nuit). La facturation du séjour est effectuée en fonction des dates communiquées lors de la réservation.
- Toute arrivée tardive ou départ anticipé ne pourra pas donner lieu à remboursement.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Mobil-homes :

- Un acompte de 30 % du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping. Le solde devra être payé le jour de l'arrivée.

Camping :

- Un acompte de 100€ vous sera demandé pour toute réservation. Pour les courts séjours et pour les séjours hors-saison le montant de l'acompte sera diminué pour ne pas dépasser le prix total du séjour, contacter le camping afin de connaître le montant de l'acompte.

MODE DE PAIEMENT :

- Carte bancaire (carte bleue, visa, Eurocard-Mastercard), chèques bancaires en euros compensables en France, chèques-vacances, virement bancaire, espèces.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

- Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité.
- En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement (mobil-home ou emplacement) pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

3. Annulation du fait du Camping Les Platanes

En cas d'annulation du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé.

4. Annulation du fait du campeur

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès du Camping Les Platanes. Le remboursement des sommes versées pourra intervenir déduction faite des montants précisés ci-dessous.

Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant la date de début de séjour : l'acompte versé sera conservé par le camping.
- Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : Vous resterez redevable du montant total du séjour si le camping est dans l'impossibilité de relouer l'hébergement réservé.

Assurance annulation:

Vous pouvez souscrire une assurance annulation auprès de notre partenaire Allianz sur le site www.campez-couvert.com

VOTRE SÉJOUR

1. Arrivée

- Emplacement de camping : votre emplacement sera à votre disposition à partir de 12h00.
- Hébergements locatifs : Le jour de votre arrivée dans le camping, vous serez accueilli à partir de 16h00, et à la remise des clefs de votre location, une caution de 300€ vous sera demandée.

2. Pendant votre séjour

La direction est responsable des objets déposés au bureau et a une obligation générale de surveillance du terrain de camping. Les usagers sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel et gardent la responsabilité de leur installation et doivent signaler au responsable la présence de toute personne suspecte. Tous les clients doivent se conformer au règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Une assurance en responsabilité civile villégiature est obligatoire pour séjourner au sein du camping (certaines compagnies d'assurance demandent à ce que le départ en vacances leur soit communiqué).

3. Piscine

L'accès à l'enceinte de la piscine est interdit :

- aux animaux
 - aux personnes atteintes ou suspectées de maladies contagieuses (Circulaire du 13 mars 1975 du Ministère de la Santé Publique)
 - aux personnes en état de malpropreté évidente
 - aux enfants de moins de 14 ans non accompagnés d'une personne majeure apte à les surveiller
- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la piscine. Il est interdit de consommer des boissons et des aliments dans l'enceinte de la piscine
- Il est formellement interdit de circuler avec des chaussures dans l'enceinte de la piscine. Les chaussures devront être déposées à l'entrée ou portées à la main.

L'accès aux bassins ne sera pas autorisé :

- aux personnes atteintes d'affections ou de lésions cutanées avérées
- aux personnes non vêtues d'un maillot de bain classique et propre, compatible avec les bonnes mœurs et exclusivement réservé au bain. Short de bain et string interdit, boxer de bain et slip de bain autorisés

- aux personnes n'ayant pas respecté le passage sous la douche et dans le pédiluve.

4. Barbecue à foyer ouvert (bois et charbon) interdit

5. Les visiteurs

Admis après accord de la réception. Le visiteur devra quitter le camp avant 21 h. Il a le droit d'utiliser les sanitaires et les aires de jeux...
L'accès à la piscine est formellement interdit à tous les visiteurs.

6. Animaux

Les animaux sont acceptés uniquement sur les emplacements camping moyennant une redevance, excepté les chiens de 1ère et 2e catégorie. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords de la piscine, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour et vous sera demandé à votre arrivée. Les animaux sont strictement interdits dans les hébergements locatifs (mobil-homes) en juillet et août.

7. Départ

Mobil-homes :

Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire sera vérifié à votre départ, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie.

La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 60€ TTC vous sera demandé.

Pour tout départ en dehors des heures d'ouvertures de la réception, la caution vous sera renvoyée par courrier après vérification de l'état de propreté du mobil-home et de l'inventaire par le personnel du camping.

Camping :

- Emplacement : celui-ci devra être libéré avant 12h. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur. L'emplacement devra être restitué propre, les éventuels pierres ou autres éléments utilisés pour caler les auvents ou tentes devront être enlevées avant votre départ.

LITIGE

En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux implantés sur le lieu du domicile du client ou celui dont dépend le camping.